

BACHELIER SAGE FEMME

Programme d'études - Bloc 1

Année Académique 2015-2016 Date de prise d'effet 15/09/2015

Mise à jour le: 19/05/2015

UE	Nom UE	Quadrimestre	ECTS	Activités d'apprentissage	Pondération	Heures	Prérequis (PR) / Co-requis (CR)	Nom UE*	Code UE
UE1	Sciences fondamentales 1	1	3	Anatomie / Physiologie	2	26			
				Biologie	1	16	PR : Notions fondamentales de pathologies et soins 1 PR : Notions fondamentales de pathologies et soins 2	P_BSF_UE16 P_BSF_UE17	
UE2	Sciences fondamentales 2	2	5	Anatomie/ Physiologie	2	26	PR : Soins en chirurgie 2 PR : Soins à la mère et au nouveau-né	P_BSF_UE18 P_BSF_UE20	
				Biochimie	2	22	PR : Soins à la femme/mère 1 PR : Soins à la femme/mère 2 PR : Surveillance et soins du nouveau-né 2	P_BSF_UE29 P_BSF_UE38 P_BSF_UE40	
				Génétique	1	14			
UE3	Contextes de soins de santé 1	2	4	Droit	0,5	14	PR : Contextes de soins de santé 2	P_BSF_UE14	
				Déontologie et Législation de la profession	0,5	8	PR : Contextes de soins de santé 3	P_BSF_UE24	
				Santé publique	1	16	PR : Contextes de soins de santé 4	P_BSF_UE33	
				Éducation à la santé	1	16	PR : Contextes de soins de santé 5	P_BSF_UE34	
				Sociologie	1	16			
UE4	Gestion des thérapeutiques 1	2	5	Notions fondamentales de pharmacologie	1,5	16	PR : Gestion des thérapeutiques 2	P_BSF_UE15	
				Administration des médicaments	2	14	PR : Gestion des thérapeutiques 3	P_BSF_UE26	
				Calculs de doses	1,5	8			
UE5	Prévention et gestion des risques 1	1	6	Bactériologie	2	22			
				Hygiène hospitalière	1,5	16	PR : Prévention et gestion des risques 2	P_BSF_UE25	
				Soins infirmiers : activités et exercices/ prévention escarres	1	8	PR : Prévention et gestion des risques 3	P_BSF_UE35	
				Ergonomie et manutention	1,5	16			
UE6	Soins à la mère et au nouveau né 1	1	5	Physiologie de la grossesse	1	10			
				Soins à la mère et au nouveau né	1,5	16	PR : Soins à la mère et au nouveau-né 2 PR : Soins à la femme/mère 1	P_BSF_UE20 P_BSF_UE29	
				Physiologie de la croissance et maladies infantiles	1,5	16	PR : Surveillance et soins du nouveau-né 1 PR : Soins à la femme/mère 2	P_BSF_UE30 P_BSF_UE38	
				Puériculture	1	8	PR : Surveillance et soins du nouveau-né 2	P_BSF_UE40	
UE7	Soins métaboliques	2	3	Nutrition - Diététique	1	14	PR : Notions fondamentales de pathologies et soins 1	P_BSF_UE16	
UE8	Soins en chirurgie 1	1	4	Physiologie et soins de plaies	2	20			
				Soins pré et post opératoires	2	14	PR : Soins en chirurgie 2	P_BSF_UE18	
UE9	Soins cardiorespiratoires	1	4	Physiologie respiratoire et soins infirmiers	2	30	PR : Notions fondamentales de pathologies et soins 2	P_BSF_UE17	
				Secourisme et soins d'urgence	2	16			
UE10	Communication, santé mentale et bien-être 1	1	5	Soins de confort et bien-être y compris toilettes mortuaires et soins aux mourants	1,5	26	PR : Communication, santé mentale et bien-être 2 PR : Communication, santé mentale et bien-être 3 PR : Communication, santé mentale et bien-être 4	P_BSF_UE21 P_BSF_UE28 P_BSF_UE37	
				Santé mentale et communication	2	20			
				Psychologie	1,5	30			
UE11	Recherche et pensée réflexive 1	1	5	Histoire de la profession, concepts et théories en soins infirmiers, fonction sage-femme	2	14	PR : Recherche et pensée réflexive 3	P_BSF_UE22	
				Démarche en soins infirmiers	3	14	PR : Recherche et pensée réflexive 4	P_BSF_UE27	
UE12	Recherche et pensée réflexive 2	2	4	DSI : analyse et interprétation des résultats	3	20			
				Outils de recherche en SI	1	12			
UE13	Activités d'intégration professionnelle : enseignement clinique, stages, séminaires	1,2,3	7	Stages, rapports de soin et séminaires	5	170	PR : Activités d'intégration professionnelle : enseignement clinique, stages, séminaires	P_BSF_UE23	
				Epreuve clinique	2				
Total			60		60	744			
Volume Horaire				<i>1er Quadrimestre</i>		326			
				<i>2ème Quadrimestre</i>		236			
				<i>AIP</i>		170,0			

*La réussite de l'UE est un prérequis à l'inscription dans l'UE reprise dans cette colonne, sauf dérogation accordée par le jury.

Durant la période de transition nécessaire à la mise en place du décret, les prérequis sont exprimés soit pour une UE déjà définie, soit pour une UE à définir qui comprendra l'activité d'apprentissage mentionnée.